

La gestion de l'offre enfin protégée se réjouit le Bloc

Actualités

Adoption du projet de loi C-282

Publié le 27 juin 2023 par In Médias



(Photo L'info - Archives) Ottawa, ONTARIO, on 24 April, 2023. © HOC-CDC Credit: Christian Diotte, House of Commons Photo Services

La députée de Laurentides–Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, se réjouit de l'adoption du projet de loi C-282 visant à protéger intégralement le système de la gestion de l'offre, qui a reçu l'appui du NPD et de plusieurs élus libéraux et conservateurs.

La gestion de l'offre touche 164 producteurs agricoles dans la région des Laurentides.

« [...] En adoptant ce projet de loi, nous envoyons le message à nos producteurs que leur modèle est pérennisé, qu'ils peuvent continuer d'investir dans leurs installations et que leur croissance dans notre marché intérieur est garantie! », s'enchant Mme Gaudreau. Reste au projet d'obtenir l'aval du Sénat cet automne pour être appliqué.

« De nombreuses négociations commerciales sont en cours, et plusieurs des partenaires potentiels poussent pour mettre davantage à mal notre modèle de la gestion de l'offre. Il est important que le Sénat adopte C-282 dans les plus brefs délais, car le temps presse et les engagements verbaux ont montré leurs limites. L'autonomie alimentaire n'est pas qu'un beau projet, elle est une nécessité », a conclu Marie-Hélène Gaudreau.

Post Views: 45